

M. l'Orateur suppléant: Quand le comité sera-t-il autorisé à siéger de nouveau? Plus tard aujourd'hui ou à la prochaine séance de la Chambre?

L'hon. M. Pennell: Monsieur l'Orateur, je repose ma question: la Chambre est-elle disposée à terminer l'étude des crédits du ministère des Transports ce soir?

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, si la proposition rallie l'unanimité, j'estime qu'il serait bon de finir l'examen des crédits du ministre pour lui permettre de s'en aller, mais il faut bien comprendre qu'il s'agira seulement des crédits de ce ministère.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au leader suppléant de la Chambre que nous sommes tout à fait d'accord pour procéder dans ces conditions.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, je serais prêt à continuer à siéger pendant une heure.

Pour ma part, j'ai deux points à soulever. Je tenterai de le faire très rapidement si j'obtiens une bonne réponse. Si la Chambre consentait à siéger jusqu'à 11 heures, je serais prêt à accepter une proposition en ce sens. Cependant, si l'on n'a aucune réponse, cela peut durer longtemps. Je suis prêt à exposer simplement mes idées sans apporter tous les arguments. Tantôt, j'ai posé des questions sur la navigation d'hiver et je n'ai pas obtenu de réponse.

Alors, je suggérerais de siéger jusqu'à 11 heures, et si le solliciteur général (M. Pennell) veut imposer une limite d'une heure, je suis prêt à l'accepter.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Dois-je comprendre que la Chambre consent à l'unanimité à siéger jusqu'à 11 heures, mais que si l'étude des crédits du ministère des Transports se termine avant 11 heures, il n'y aura aucune autre étude de crédits? La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

M. Martin: Monsieur l'Orateur, il y a un point que j'aimerais signaler. J'ai attendu patiemment, ce soir, le moment de soulever une question au cours de l'étude de ces crédits, mais j'ai été incapable jusqu'à présent d'attirer l'attention de la présidence. Si je n'y arrive pas d'ici 11 heures, j'insisterai quand même pour aborder la question. Du moment qu'il est entendu que la séance sera levée à 11 heures ou la fin de l'étude des crédits, peu importe lequel arrivera le premier, je n'y vois aucun inconvénient.

[Français]

M. Grégoire: Si nous n'avons pas terminé à 11 heures, nous continuerons demain.

[M. le vice-président suppléant.]

• (10.00 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle d'accord?

L'hon. M. Pennell: Monsieur l'Orateur, je tiens simplement à me faire bien comprendre afin qu'il n'y ait pas de malentendu. La Chambre siégera jusqu'à onze heures si les crédits du ministère des Transports ne sont pas adoptés, mais elle lèvera la séance s'ils sont adoptés avant onze heures. De toute façon, je tiens à dire à la Chambre que l'on se propose de mettre en délibération, en premier lieu demain, les crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Des voix: D'accord.

M. Knowles: Nous pourrions peut-être nous entendre sur un autre point, savoir que puisque nous siégeons tard, le spectacle tardif pourrait être remis à un autre soir.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à ce que, si nous siégeons jusqu'à onze heures, les questions soulevées lors de la motion d'ajournement soient étudiées demain?

Des voix: D'accord.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Tardif.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. La Chambre est de nouveau formée en comité des subsides pour étudier les crédits supplémentaires du ministère des Transports. Le crédit 15c est-il adopté?

TRANSPORTS

Chemins de fer et navires à vapeur—

15c. Paiements à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée la Compagnie), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie, de sommes à affecter par la Compagnie aux déficits d'exploitation (certifiés par les vérificateurs de la Compagnie) pour l'année civile 1967 à l'égard des services suivants:

(i) Réseau des chemins de fer Nationaux du Canada (recouvrement pouvant être fait des avances comptables accordées à la Compagnie sur le Fonds du revenu consolidé)

(ii) Services de bac:

Service de bac de Terre-Neuve et ports terminus; service de bac et de ports terminus entre l'île du Prince-Édouard et Yarmouth (N.-É.) et Bar Harbour (Maine, É.-U.), \$21,245,100.

M. Bower: Monsieur le président, avant l'interruption d'il y a quelques minutes, je m'efforçais de décrire la situation grave qui existe dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse, et de souligner la nécessité d'y remédier. Pour faire valoir mon point, je parlais précisément